Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =

organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 6 (1980)

Heft: 1

Rubrik: 60e assemblée des délégués se tenant à Vaduz, les 3 et 4 mai 1980

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tous les instrumentistes de la région l'occasion de faire de la musique ensemble. A la grande surprise des fondateurs, un grand nombre de musiciens (cordes et vents) se réunirent de sorte qu'on put commencer immédiatement le travail. Aujourd'hui, l'orchestre compte 47 musiciens.

Malgré son jeune âge, l'orchestre put déjà plusieurs fois se présenter dans des concerts publics. Le point culminant fut jusqu'ici indéniablement le concert de gala du 11.8.1978 donné à l'occasion des quarante ans de régence du prince Franz-Joseph II de et à Liechtenstein. L'orchestre se réunit avec le chœur de l'Ecole de musique de Liechtenstein pour monter un programme d'œuvres de Franz Schubert pour orchestre seul et pour chœur et orchestre.

Le pont sur le Rhin est le symbole particulier de cet orchestre car, depuis sa fondation, une coopération intense commença de se développer sur les deux rives.

La Principauté de Liechtenstein

De nombreuses découvertes archéologiques prouvent que la région actuelle de la Principauté de Liechtenstein est habitée depuis plus de 5000 ans. Dès le 12e siècle, la contrée est sous la domination des comtes de Werdenberg-Sargans. En 1342, les comtes Hartmann III et Rudolf IV de Werdenberg-Sargans partagent leurs territoires. Hartmann reçoit le château de Vaduz et les villages attenants. Le prince Johann-Adam-Andreas de Liechtenstein, déjà grand propriétaire foncier en Autriche et en Moravie, acheta en 1699 la seigneurie de Schellenberg et en 1712 le comté de Vaduz. En 1719, Vaduz et Schellenberg furent élevés au rang de la Principauté impériale de Liechtenstein.

La Principauté ne fut pas épargnée des événements qui ébranlèrent l'Europe depuis la Révolution française. En 1799, elle fut occupée par l'Armée française, recouvra toutefois sa souveraineté en 1806 grâce à son appartenance à la Fédération rhénane. En 1815, elle devint membre de la Fédération allemande dissoute en 1866. De 1852 à 1919, la Principauté vivait en union douanière avec l'Autriche. La première Guerre mondiale (1914-1918) avait des conséquences économiques néfastes pour la Principauté qui conclut, en 1921, un traité postal et, au 1.1.1924, un traité douanier avec la Suisse. Dès lors, le franc suisse y est monnaie légale. Dans la deuxième Guerre mondiale (1939-1945), la Principauté bénéficiait d'un meilleur approvisionnement. Depuis 1945, elle jouit d'un essor économique sans pareil dans son histoire.

La Principauté de Liechtenstein a une surface de 160 km². A l'ouest, elle confine au canton de Saint-Gall, au sud, aux Grisons, au nord et à l'est, au Vorarlberg (Autriche). A l'ouest, le Rhin sépare la Principauté de la Suisse. Cinq ponts pour automobiles, un pont de chemin de fer et un pont pour piétons relient cependant les deux Etats. L'altitude la plus faible (Ruggell) est à 430 m, et la plus élevée (dans le Raetikon) à 2599 m. La Principauté de Liechtenstein se compose de deux régions fondées historiquement: le pays du bas, en tant qu'ancienne seigneurie de Schellenberg, avec les communes d'Eschen, de Mauren, de Gamprin, de Schellenberg et de Ruggell, et le pays d'en haut, en tant qu'ancien comté de Vaduz, avec les communes de Vaduz, de Balzers, de Triesen, de Triesenberg, de Schaan et de Planken.

La Principauté de Liechtenstein est une monarchie héréditaire constitutionnelle sur base démocratique et parlementaire. Le pouvoir de l'Etat est ancré dans le prince et dans le peuple; il est exercé par les deux selon les règles de la constitution de 1921. La diète est l'organe légal du peuple. Elle se compose de 15 députés élus par le peuple selon le système de la proportionnelle. Le gouvernement forme pour ainsi dire la charnière entre les deux porteurs du pouvoir de l'Etat. Il est organisé selon le principe de la col-

légialité et se compose du chef du gouvernement et de quatre conseillers d'Etat.

La Principauté compte environ 26 000 habitants dont 450 travaillent dans l'agriculture et la sylviculture, 6200 dans l'industrie (métallurgie, céramique, chimie, textile) et 4800 dans le secteur tertiaire (commerce, banques, transports, hôtellerie, etc.).

La Principauté dispose d'excellentes écoles et ne dépense pas peu en leur faveur. Mentionnons le «Liechtensteinisches Gymnasium», le «Technicum du soir» ainsi que «l'Ecole de musique» qui a environ 1400 élèves et 50 professeurs.

Dans le domaine culturel, il y a lieu de mentionner, en particulier, les précieuses collections d'art à Vaduz, celles du prince aussi bien que celles de l'Etat. A Vaduz, il y a, en outre, un Musée national avec des collections historiques et le Musée postal abritant la collection officielle de timbres-postes. La Bibliothèque nationale dispose de plus de 50 000 livres. A Schaan se trouve le «Theater am Kirchplatz» où se donnent des comédies, des concerts et d'autres spectacles. Environ 1000 habitants des deux sexes chantent dans des chorales et 450 jouent dans des fanfares. Ces sociétés sont ancrées dans la vie culturelle de chaque village. Depuis 1977, l'Orchestre de Liechtenstein-Werdenberg exerce son activité.

Dans la Principauté de Liechtenstein, toute activité sportive est très poussée. La plus petite société sportive, le «Go-Kart-Club», compte 14, et la plus grande, la «Fédération du ski», 1564 membres (en 1977).

La vallée du Rhin est une contrée pittoresque. Quiconque ne connaissait jusqu'ici que les timbres-postes et les sportifs ou n'entendait parler que des magnifiques collections d'art et des banques pleines de succès, sera heureux de voir une fois la Principauté de Liechtenstein de ses proprée yeux et de constater qu'elle représente effectivement une attraction touristique à laquelle le vin de Vaduz contribue bien!

Château et bourg de Werdenberg

Les débuts du château montent aussi au temps des Romains. Une tour de garde romaine assurait autrefois la sûreté du chemin entre Sargans et Gams. Au 9e siècle, dit une vieille tradition, le chevalier Heinrich von Rotenfahn aurait construit le château. Le lieu est mentionné pour la première fois dans un vieux document de 1294. Sous la domination des comtes de Werdenberg, leur seigneurie comprenait, au 14e siècle, la plus grande partie de la rive gauche de la vallée du Rhin, la vallée supérieure de la Thur et des biens fonciers aux Grisons et au Vorarlberg. Plus tard, Werdenberg entra en possession des Glaronais qui achetèrent la seigneurie au prix de 21 500 florins et la firent administrer, pendant près de 300 ans, par des baillis. Ce n'est qu'en 1798 lorsque les Français introduisirent un nouvel ordre dans la Confédération que l'heure de la liberté sonna pour les gens de Werdenberg.

Aucun incendie n'ayant jamais ravagé les rangées de vieilles maisons, Werdenberg garda jusqu'à notre époque l'aspect inchangé de l'ancien bourg campagnard. Encore au siècle dernier, le marché se tenait ici. Beaucoup de visiteurs du bourg ne soupçonnèrent cependant pas dans quel triste état (humidité) se trouvait l'intérieur des maisons. Encore en 1960, toute la localité manquait de canalisation, l'eau n'était pas encore conduite dans les maisons et l'agencement des sombres cuisines était extrêmement pauvre.

C'est alors que les sociétés protectrices du patrimoine national et de la nature ainsi que la fondation «Pro Werdenberg» s'unirent pour une grande action de sauvetage car elles entendaient conserver le rare joyau. Les fonds recouvrés par la vente d'écus (en chocolat) et par une collecte permirent de restaurer les belles constructions et d'adapter les intérieurs aux exigences de notre temps.

Mlle Frieda Hilty, la dernière propriétaire du château, légua, en 1956, le fier édifice au canton de Saint-Gall. Werdenberg, la plus petite ville d'Europe et l'impressionnant château, sont aujourd'hui un but préféré des excursionnistes.

60e assemblée des délégués se tenant à Vaduz, les 3 et 4 mai 1980

1. Convocation

Le comité central de la Société fédérale des orchestres se réjouit tout particulièrement de convoquer statutairement les membres d'honneur, les vétérans d'honneur et les vétérans, les sections et la commission de musique de la SFO à participer à la 60e assemblée des délégués qui aura lieu à Vaduz, les 3 et 4 mai 1980.

Tâchons de considérer la 60e assemblée des délégués comme une rencontre personnelle avec le «Ländle» et de récompenser le gros effort fourni par le jeune Orchestre de Liechtenstein-Werdenberg par une participation aussi spontanée!

Chaque section peut choisir parmi ses membres actifs, passifs ou honoraires deux délégués ayant droit de vote. D'autres participants n'ont que voix consultative; eux aussi sont les bienvenues. — L'assemblée des délégués peut valablement délibérer sans égard au nombre des sections représentées. — Les sections sont priées de bien vouloir déléguer aussi les vétérans proposés pour la distinction.

Les propositions écrites des sections, formulées de façon précise et dûment motivées, devront être adressées, au plus tard quatre semaines avant l'assemblée des délégués (5 avril 1980), au président central à l'intention du comité central.

Le comité central appelle les sections à se faire représenter sans exception. Des excuses valables seront à adresser par écrit au président central, d'ici au 30 avril 1980.

Sursee, 23.2.1980 Pour le comité central: A. Bernet, président central

2. Programme général

Samedi, 3 mai 1980

10.00 Séance du comité central et de la commission de musique à l'hôtel «Linde»

12.00 Dîner à l'hôtel «Linde»

Arrivée des délégués dès 12h30 13.30 Assemblée des délégués à la «Vaduzer-Saal», foyer

Préliminaires et commencement des délibérations

15.30 Honneurs (encadrement musical par les cordes de l'Orchestre de Liechtenstein-Werdenberg)

16.15 Fin de l'assemblée des délégués. Ensuite attribution des chambres

17.30 Souper (buffet) au foyer de la «Vaduzer-Saal»

20.15 Concert à la «Vaduzer-Saal»

Programme:

Joseph Rheinberger, «Der arme Heinrich», ouverture, op. 37 Carl Stamitz, Concerto en Si bémol pour 2 clarinettes et orchestre Rudolf Schädler, Vorspiel, Tanzstück, Nachspiel Claude Debussy, Petite Suite.

NB. Le compositeur

Joseph Rheinberger naquit à Vaduz, le 17.3.1839.

Après le concert, soirée récréative dans la même salle

Dimanche, 4 mai 1980

- 09.30 Départ en car pour l'excursion dans la Principauté de Liechtenstein
- 11.00 Visite commentée du château de Werdenberg et du bourg

3. Ordre du jour de l'assemblée des délégués

- 1. Salutations
- 2. Etat des présences et nomination des scrutateurs
- Procès-verbal de la 59e assemblée des délégués tenue à Affoltern am Albis, le 19.5.1979 («Sinfonia» 1979, no 3)
- 4. Rapport du président central sur l'activité de la SFO en 1979 («Sinfonia» 1980, no 1)
- 5. Rapport de la bibliothécaire centrale pour 1979 («Sinfonia» 1980, no 1)
- 6. Rapport de la commission de musique pour 1979 («Sinfonia» 1980, no 1)
- 7. Acceptation des comptes 1979 et rapport des vérificateurs («Sinfonia» 1980, no 1)
- 8. Budget 1980 et cotisation 1980 («Sinfonia» 1980, no 1)
- 9. Elections

Remplaçant-vérificateur des comptes

- 10. Orientation sur des problèmes en suspens: 10.1 Nouveau catalogue de la bibliothèque centrale
 - 10.2 Rencontre suisse d'orchestres
 - 10.3 Renouvellement du contrat avec la SUISA
- 11. Propositions du comité central: Programme de travail 1980 («Sinfonia» 1980, no 1)
- 12. Propositions des sections
- 13. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués
- 14. Divers
- 15. Honneurs
 - 15.1 Hommage aux morts
 - 15.2 Distinction des vétérans fédéraux d'orchestre

4. Rapport du président central sur l'activité de la Société fédérale des orchestres en 1979 (Ad point 4 de l'ordre du jour)

1. Effectif

La Société fédérale des orchestres accusait, à fin 1979, 119 sections avec environ 2850 membres. Pour la première fois depuis de nombreuses années, nous n'avons pas à déplorer des démissions; mais aussi le nombre des admissions était modeste (2). N'y aurait-il pas lieu d'entreprendre, d'un commun accord de tous les membres, une campagne de propagande?

2. Comité central

Le comité central liquida les affaires qui se présentèrent, dans quatre séances assez chargées et aussi par voie de correspondance. — Il fut élargi par un membre de langue française, M. Charles Décombaz, Prilly.

Le travail fut réparti une nouvelle fois. On attribua à chaque membre un certain nombre de sections qu'il y aura lieu de visiter au moins une fois dans les cinq ans à venir. Nous ésperons ainsi améliorer le contact entre les sections et le comité central.

3. Bibliothèque centrale

Notre bibliothécaire centrale étant tombée subitement malade, un arrêt provisoire du service des prêts menaça; grâce à des aides fidèles que nous tenons à remercier ici, ce service pouvait continuer à fonctionner.

L'impression du nouveau catalogue de la bibliothèque centrale, décidée par l'assemblée des délégués, subit un retard notable. Actuellement, les travaux vont de nouveau bon train.

4. Finances

Elles se mouvaient dans le cadre habituel (modeste). Une nouvelle majoration des cotisations par membre put être évitée. 5. Commission de musique

Elle s'occupait intensément de l'impression du nouveau catalogue de la bibliothèque centrale.

— Dans le courant de l'année, un assez grand nombre d'œuvres de musique champêtre et d'agrément — avant tout des arrangements pour orchestre de salon — furent évincées de l'effectif de la bibliothèque et offertes à vendre.

6. Conclusion d'un nouveau contrat avec la SUISA

Avec effet au 1.1.1980 fut conclu un nouveau tarif Dc (adaptation des taux au niveau du coût de la vie).

7. Activité de la SFO vis-à-vis de l'extérieur Cette activité promettait précisément cette année d'être pleine de succès (pour peu que les différentes sections veuillent bien coopérer...). Il y a lieu de mentionner avant tout deux manifestations:

7.1 Rencontre suisse d'orchestres dans l'ancienne église de Boswil (8 ou 9.11.1980)

Cette rencontre esquissée à la dernière assemblée des délégués a pris, entretemps, des formes concrètes. La SFO est très intéressée à cette rencontre d'orchestres. Espérons que la rencontre personnelle, la possibilité de se mesurer avec d'autres ensembles en une compétition sans contrainte et aussi le contact avec la musique contemporaine dans le morceau imposé seront pour beaucoup de sections suffisamment de raisons pour coopérer.

7.2 Fête fédérale de chant 1982 à Bâle

L'Association des chorales suisses (ACS) sollicita notre collaboration pour cette grande manifestation et nous l'offrîmes le cœur joyeux à la réunion des directeurs cantonaux à Olten. Il existe la possibilité que certains chœurs seront accompagnés par de nos orchestres; dans certains cas, l'orchestre en cause pourra même encore se produire seul. L'organe de l'ACS (1/1980) écrit: «La collaboration prévue entre chœurs et orchestres d'amateurs devrait être sérieusement envisagée par nos chorales en vue d'une fête fédérale de chant animée à Bâle, en 1982.»

8. Nos morts

L'année écoulée, nous ont quittés pour toujours: (voir texte allemand).

La SFO honorera toujours la mémoire de ces membres bien mérités.

9. Remerciements

Je me sens pressé d'exprimer ma profonde gratitude, pour leur effort fourni, à tous mes collaborateurs au comité central et à la commission de musique, au rédacteur de la «Sinfonia», M. Edouard-M. Fallet, à l'imprimeur, M. Peter Tschudi, à Mesdames et Messieurs les Présidents de nos sections, à Messieurs les Directeurs, à tous les comités, membres d'orchestres et mécènes.

Sursee, 31.12.1979

A. Bernet, président central

5. Rapport de la bibliothécaire centrale pour 1979

(Ad point 5 de l'ordre du jour)

Depuis que la bibliothèque centrale se trouve à Berne, elle est fréquentée assidûment. Plusieurs orchestres de la ville et des environs y ont trouvé le chemin s'épargnant ainsi des frais de port et à moi-même le transport à la poste avec des paquets souvent très lourds.

Le service de prêts n'a pas subi de grands changements durant l'exercice écoulé: il comprenait environ 1000 œuvres (1978 = 1100). Il s'agit de

517 sorties et de 451 rentrées. Les œuvres de Beethoven, de Haydn et de Mozart sont encore toujours les plus demandées. Grieg, Corelli et Vivaldi jouissent aussi de la faveur de nos orchestres.

La création d'un nouveau catalogue étant à l'ordre du jour, on s'imposa une certaine retenue quant à l'acquisition d'œuvres nouvelles en 1979. Les travaux préparatoires pour ce catalogue furent retardés quelque peu à cause de ma maladie; nous pensons pouvoir les activer et mener à bonne fin dans le courant de 1980.

Le catalogue en vigueur serait à compléter des quelques acquisitions nouvelles pratiquées en 1979.

Berne, 15.2.1980 La bibliothécaire centrale: *Mme Trudi Zumbrunnen*

6. Rapport de la commission de musique pour 1979

(Ad point 6 de l'ordre du jour)

Le nouveau catalogue à élaborer pour la bibliothèque centrale était au premier plan de nos délibérations. Bien des choses purent être liquidées par voie de correspondance. Le président prépara divers échantillons pour le catalogue à établir par un computer (feuilles en format A4). Malheureusement, les travaux préparatoires ne purent être terminés, notre bibliothécaire, Mme Zumbrunnen, ayant été malade et de ce fait empêchée de coopérer pendant assez longtemps. Il en va seulement encore du choix du système de computer et de l'établissement des feuilles-modèles.

Les fonctions de conseillers qu'exercent les membres de la commission de musique, augmentèrent considérablement: conseils que le président put donner sur l'établissement de programmes et sur la manière d'organiser une répétition. On peut même contribuer discrètement à aplanir des difficultés surgies entre le directeur et l'orchestre (comité).

Afin d'intensifier le contact entre la SFO et les sections, le président se rendit aux concerts de trois orchestres des environs de Bâle. On jouait

partout avec fraîcheur et soin.

C'est avec une satisfaction particulière qu'il put constater que la plupart des participants aux cours de direction conduisaient déjà avec succès quelques-unes de nos sections. Quiconque s'intéresse à des cours de ce genre, est prié de bien vouloir s'annoncer au soussigné qui accepte volontiers aussi les propositions quant à l'acquisition de musique pour la bibliothèque centrale.

Bâle, 16.2.1980

Le président de la commission de musique: Fritz Kneusslin

7. Rapport des vérificateurs de comptes (Ad point 7 de l'ordre du jour)

Traduction

Rapport de l'organe de contrôle à l'intention de l'assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Nous appuyant sur le mandat d'organe de contrôle que nous confia la dernière assemblée des délégués, nous avons vérifié les comptes annuels de 1979.

Quant au résultat, nous confirmons que:

- le bilan d'ouverture au premier janvier 1979 concorde avec le bilan de clôture au 31 décembre 1978;
- le bilan au 31 décembre 1979 et le compte de résultat du premier janvier au 31 décembre 1979 ressortent de la comptabilité tenue très proprement;

 l'actif est justifié par l'argent en caisse, l'avis de situation du compte de chèques postaux, l'avis de situation bancaire et la liste des débiteurs:

4. toutes les recettes et dépenses sont prouvées au complet par des pièces justificatives et concordent avec les écritures passées dans la comptabilité.

Nous recommandons à l'assemblée des délégués d'accepter les comptes annuels de 1979 sans réserve, de remercier le caissier de son travail consciencieux et excellent et de donner décharge au comité.

Sargans, 22.2.1980 Les vérificateurs des comptes: Richard Rigoleth Orchesterverein Domat/Ems Karl Ehrenzeller Orchesterverein Liechtenstein-Werdenberg

8. Propositions du comité central: Programme de travail de 1980

(Ad point 11 de l'ordre du jour)

- 1. L'impression, sous la direction de la commission de musique, du nouveau catalogue de la bibliothèque centrale, décidé par l'assemblée des délégués de 1979, sera à poursuivre et à terminer.
- 2. La répartition du travail du comité central est revue. Chaque membre devra tenir une liste détaillée de ses obligations.
- 3. Le contact entre les sections et le comité central est à renforcer. A cet effet, on attribuera à chaque membre du comité central un certain nombre de sections qui devront être visitées au moins une fois dans l'espace de cinq ans.

La vie de nos orchestres

Orchestre symphonique lausannois

En date du 3.12.1979, l'Orchestre symphonique lausannois nous communiqua son calendrier des manifestations ainsi que le renouvellement de son comité. Les dates de ses concerts qu'il organisera ces prochains mois sont les suivantes:

- 26.3. Salle «Octogone» au Théâtre de Pully Soliste: Alexandre Orban, violoniste
- Théâtre de Beaulieu, Lausanne Soliste: Jean Piguet, violoniste
- 18.11. Théâtre Municipal de Lausanne Soliste: François Guye, violoncelliste

Les programmes comportent des œuvres de Henry Purcell, Wolfgang Amadeus Mozart, Ralph Vaughan Williams, Frederick Delius et Joseph Haydn.

Lors de la dernière assemblée générale du 3.7.1979, le comité de l'orchestre fut renouvelé comme il suit:

Jaunin, Georges Hahn, Pierre, Dr. Pfister, Pierre Gruaz, Elisabeth Meyrat, André Altmann, Anneliese Disler, Rolf

président ler vice-président 2e vice-président secrétaire caissier bibliothécaire responsable du matériel

Membres adjoints: Prod'hom, Lily Jeanmairet, André Sartori, Alfred L'adresse du président est la suivante: St-Roch 36, 1004 Lausanne.

E. Gruaz

Konzertkalender Calendrier de concerts

Die Angaben müssen jeweils vor dem für die betreffende Nummer der «Sinfonia» festgesetzten Redaktionsschluss eingereicht werden.

Les indications doivent être espédiées avant le délai de rédaction fixé pour le numéro dont il s'agit de la «Sinfonia».

22.3.1980: Orchester Schwyz-Brunnen

(Leitung: Roman Albrecht). Pfarrkirche Ingenbohl, 20.30 Uhr: Konzert. Programm: 1. Joseph Haydn, Vier Sätze aus «Die Sieben letzten Worte unseres Erlösers am Kreuze» (Instrumentalmusik, Hoboken XX/1). 2. Ludwig van Beethoven, Sinfonie Nr. 5 in c, op. 67.

23.3.1980: Orchester Schwyz-Brunnen

(Leitung: Roman Albrecht. Pfarrkirche Schwyz, 16.30 Uhr: Konzert. *Programm:* Wie 22.3.1980.

4.4.1980: Orchester Schwyz-Brunnen

(Leitung: Roman Albrecht). Pfarrkirche Küssnacht am Rigi, 20.00 Uhr: Konzert. Programm: Wie 22.3.1980.

27.4.1980: Orchester-Gesellschaft Winterthur (Leitung: Chaim Elata). Zwinglikirche Winterthur, 20.00 Uhr: Konzert. Solisten: Ursula Meier, Sopran; Regula Fischer, Alt; François von Lilienfeld, Tenor; Josef Agosti, Bass. Chor: Ad hoc-Chor aus Freienbach (SZ). Programm: 1. Ludwig van Beethoven, Sinfonie Nr. 1 in C, op. 21. 2. Anton Bruckner, Requiem in d.

4.5.1980: Orchester-Gesellschaft Winterthur (Leitung: Chaim Elata). Fürstensaal des Klosters Einsiedeln, 17.00 Uhr: Konzert. Programm: Wie 27.4.1980.

31.5.1980: Urschweizer Kammerensemble (Leitung: Roman Albrecht). Aula der Kantonsschule Glarus, 14.00 Uhr: 81. Schweizerisches Tonkünstlerfest, «Laienensembles». Programm: Caspar Diethelm, Pentagramm für Streichorchester, op. 154 (Uraufführung).

31.5.1980: Orchesterverein Horgen-Thalwil (Leitung: Willi Honegger). Kirchgemeindehaus Horgen, 20.00 Uhr: Frühjahrskonzert. Solisten: Mathias Kofmehl, Waldhorn; Armando Birovino, Cembalo. Programm: 1. und 2. Georg Friedrich Händel, Wassermusik (Concerto Nr. 23), Sätze 15-20; Concerto grosso in G, op. 3 Nr.

3. 3. Franz Danzi, Hornkonzert in E. 4. Friedrich der Grosse, Erste Sinfonie in C für Streichorchester und Cembalo.

31.5.1980: Orchesterverein Niederamt

(Leitung: Karlheinz Eckert). Katholische Kirche Niedergösgen, 20.00 Uhr: Konzert. Solistin: Verena Haller, Klavier. Programm: 1. Christoph Willibald Gluck, Ouvertüre zur Oper Iphigenie in Aulis. 2. Wolfgang Amadeus Mozart, Klavierkonzert Nr. 19 in F, KV 459. 3. Johann Christian Bach, Sinfonia in D.

7.6.1980: Orchesterverein Horgen-Thalwil (Leitung: Willi Honegger). Kirchgemeindehaus Thalwil, 20.00 Uhr: Frühjahrskonzert. Programm: Wie 31.5.1980.

20.6.1980: Berner Musikkollegium

(Leitung: Walter Kropf). Mühledorf (SO) im Bucheggberg, 20.15 Uhr: Serenade. Solist: Robert Wampfler, Fagott. Programm: 1. Christoph Willibald Gluck, Ouvertüre zu «Iphigenie in Aulis». 2. Carl Stamitz, Fagottkonzert. 3. Johann Strauss Sohn, Kaiserwalzer. 4. Johannes Brahms, Ungarische Tänze Nrn. 5 und 6.5. Gioacchino A. Rossini, Ouvertüre zu «Die Italienerin in Algier».

22.6.1980: Kammerorchester Thalwil (Leitung: Olga Géczy). Ref. Kirche Thalwil, 20.00 Uhr: Abendkonzert. Programm: Lodovico Grossi da Viadana (1564-1645), Sinfonie musicali a otto voci, op. 1, No. 1-18.

26.6.1980: Kammerorchester Zürich-Affoltern (Leitung: Ferdinand Lackner). Käferholzschulhaus, 20.30 Uhr: Serenade, Solistin: Lucretia Lackner, Klavier. Programm: 1. Joseph Haydn, Divertimento in F, op. 3 Nr. 5.2. Johann Christian Bach, Klavierkonzert in A. 3. Edvard Grieg, Holberg-Suite, op. 40.

2.7.1980: Kammerorchester Zürich-Affoltern (Leitung: Ferdinand Lackner). Kirchgemeindehaus Glaubten, 20.30 Uhr: Serenade. Programm: Wie 26.6.1980.

Organe des EOV Organes de la SFO

Zentralpräsident – Président central Dr. Alois Bernet-Theiler, Gartenstrasse 4, 6210 Sursee, Telefon privat: 045/211604, Schule: 041/441425.

Vizepräsident – Vice-président Hermann Unternährer, Biregghofstrasse 7, 6005 Luzern, Tel. Geschäft: 041/22 05 44.

Zentralsekretär – Secrétaire central Jürg Nyffenegger, Hostalenweg 198, 3037 Herrenschwanden, Telefon privat: 031/23 32 10, Geschäft: 031/85 11 11.

Zentralkassier - Trésorier central Benjamin Brügger, Bennenbodenrain 20, 3032 Hinterkappelen, Tel. privat: 031/362487, Geschäft: 031/666 554.

Zentralbibliothekarin - Bibliothécaire centrale Frau Trudi Zumbrunnen, Postfach 47, 3000 Bern 22.

Beisitzerin - Assesseuse

Fräulein Isabella Bürgin, Neugutstrasse 37, 8304 Wallisellen, Tel. privat: 01/8303306.

Musikkommission - Commission de musique Präsident - Président Kapellmeister Fritz Kneusslin, Amselstr. 43, 4059 Basel, Telefon privat: 061/345279. Mitglieder - Membres Musikdirektor Peter Escher, Schöngrundstrasse 43, 4600 Olten, Telefon privat: 062/324101. Dr. Fritz Wiesmann, Zentralstrasse 35, 8212 Neuhausen am Rheinfall, Tel. 053/24633.

Vertreter des EOV in der Schiedskommission der SUISA - Représentant de la SFO au sein de la commission arbitrale de la SUISA Fritz Kneusslin, Amselstrasse 43, 4059 Basel. Ersatzmann - Suppléant Alfons Bösch, 6440 Ingenbohl.

Redaktor der «Sinfonia» -Rédacteur de la «Sinfonia» Dr. Eduard M. Fallet, Postfach 38, 3047 Bremgarten bei Bern, Tel. 031/23 93 04.

Juni-Nummer 1980 Redaktionsschluss: 31. Mai 1980

Numéro de juin 1980 Délai de rédaction: 31 mai 1980